

Noisy Le Grand

334

www.noisylegrand.fr

LE MENSUEL DE NOISY-LE-GRAND • SEPTEMBRE 2026

P.22-27 Dossier

Bonne rentrée !



Retrouvez dans ce numéro



334 SEPTEMBRE 2026

En couverture :
Les petits Noiséens
ont fait leur rentrée
le 1^{er} septembre.



P.4

Noisy avance

Focus sur les dernières décisions.

P.5-8

Horizons

Revivez en images les moments marquants
des mois de juin, juillet et août.

P.9

Seniors

Qu'est-ce que le dispositif ADPA ? -
Ginette et Nicole, piliers de Rainbow.

P.10-13

Qualité de vie

Don du sang : ce geste qui sauve
des vies - JEP : poussez les portes
du patrimoine - Préparez votre rentrée -
Réseau de bus : signalez
les dysfonctionnements - Lac des
Mares-Dimanche : la Ville réagit.

P.14-18

Ma ville en action

Protoxyde d'azote et trottinettes :
un appel à la vigilance - Découvrez la
nouvelle saison culturelle - En octobre,
Noisy voit rose - Vers une grande
participation citoyenne.

P.19

La parole est à...

Alain Picker, votre élu à la Démocratie
locale, à la Citoyenneté et à la
Concertation.

P.22-27

Dossier

L'éducation au cœur des priorités.

P.28-32

Initiatives

Un coup de ciseaux, un coup de neuf -
Les Arcades se métamorphosent -
Une bulle pour les femmes -
Le marché des créateurs revient -
Une halle alimentaire supplémentaire -
Des sections handisport adapté
dès la rentrée 2026 - Le CENG innove
avec le sabre laser.

P.33

Portrait

BOU, l'étoile montante.

P.35

Ma ville pratique

Numéros d'urgence, état civil...



Retrouvez toute l'actualité
de Noisy-le-Grand sur les réseaux

Directeur de la Publication : Vincent Monnier • Directeur de la Communication : Erwan Guilleron •
Rédactrice en chef : Sophie Hoffelt • Rédaction : Sophie Hoffelt, Marie Bouissieren •
Photos : Didier Noun avec Rachid Atmi, Leïla Bennani-Smires, David Bonnet, Samuel Croix, Yassine Iguenfer,
Alexandre Maillard, Alizé Niklos, DR • Maquette : LATITUDE 0124/26 • Impression : Réveil de la Marne • Diffusion :
35 900 exemplaires • Imprimé avec des encres végétales par un site de production certifié Imprim'vert.

Si vous ne recevez pas Noisy-le-Grand le mensuel dans votre boîte aux lettres,
appelez le 01 45 92 75 26 ou envoyez un message à : isaplus@orange.fr



Certifié PEFC

Ce produit est issu de
forêts gérées
durablement

www.pefc-france.org



Au travail pour Noisy

Chères Noiséennes, chers Noiséens,

La période estivale qui s'achève aura été, à Noisy-le-Grand, particulièrement animée. Pour celles et ceux qui sont restés dans notre ville durant ces deux mois, nous avons voulu qu'il s'y passe quelque chose, chaque semaine et dans tous les quartiers.

Pour les jeunes, Noisy plage et ses activités au parc des Oiseaux, et des séjours pour partir, parfois pour la première fois, à la découverte d'autres horizons. Pour nos aînés, des visites des espaces naturels noiséens et des conférences. Et pour toutes les générations réunies, la retransmission des matchs de la Coupe du monde et les brocantes, qui ont rendu à nos rues, le temps d'une journée, cet air de village qui leur manquait.

“ **Le plan « petits travaux » a pris dans nos écoles une ampleur inédite, plus de 160 interventions en quelques semaines.** ”

Mais septembre est là, et avec lui le temps de se remettre au travail. Au travail d'abord pour les 8 000 élèves de notre ville : pendant que les salles de classe étaient désertes, nos services sont restés mobilisés pour préparer leur rentrée, de la mise en sécurité à la peinture. Nous l'avions promis pendant la campagne : **le plan « petits travaux » a pris dans nos écoles une ampleur inédite, plus de 160 interventions en quelques semaines.** Un effort



que nous amplifierons encore l'an prochain, car nos enfants méritent d'apprendre dans des écoles à la hauteur de leurs ambitions.

Au travail ensuite aux côtés de nos associations : le samedi 5 septembre, le forum des associations en réunira 200 et sera, pour chacun, l'occasion de trouver le sport ou l'activité qui rythmera son année. Derrière chaque stand, des bénévoles qui donnent leur temps et tissent le lien entre les Noiséens : nous les en remercierons en apothéose, puisqu'à 23 h le feu d'artifice illuminera les berges de la Marne.

Au travail également avec vous. Dès la rentrée, huit conseils de quartier seront rétablis, afin de mieux prendre en compte la parole des citoyens dans les décisions municipales. Les candidatures seront ouvertes dès le 5 septembre et leurs membres désignés par tirage au sort. Ils s'inscriront aux côtés du conseil citoyen, du conseil des sages et du conseil des jeunes, pour que toutes les voix et tous les âges trouvent à s'exprimer.

Cette année sera surtout celle du travail à vos côtés : honorer les engagements pris devant vous et faire en sorte que personne ne reste sans interlocuteur. Nous ne pourrions pas tout régler en une année, mais **nous nous engageons à travailler chaque jour pour améliorer notre cadre de vie.**

Belle rentrée à toutes et à tous.

Vincent Monnier,

Maire de Noisy-le-Grand

1^{er} Vice-Président de Grand Paris Grand Est

FOCUS SUR LES DERNIÈRES DÉCISIONS

Durant l'été, les élus ont poursuivi leurs efforts pour faire avancer les projets. Point sur les nouvelles décisions qui ont été adoptées.

ÉDUCATION

- **Réservations jusqu'à 15 jours dans les accueils de loisirs :** à la demande du Maire, et après un travail de concertation et d'adaptation des calendriers, les délais de réservation pour les mercredis et les vacances scolaires ont été prolongés.



LOGEMENT

- **Consultation des locataires :** une enquête a été réalisée auprès des locataires du parc social et intermédiaire (près de 9 000 ménages concernés) pour une meilleure connaissance de leurs conditions de logement. Celle-ci permettra de cibler des actions concrètes à mener avec les bailleurs sociaux et de connaître les locataires prêts à s'investir dans la vie de leur immeuble.
- **Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle :** les épisodes de forte chaleur et de sécheresse de l'été ont fragilisé les sols argileux qui caractérisent une partie du territoire noisyen. Le Maire a adressé le 29 juillet un courrier au Préfet de la Seine-Saint-Denis pour solliciter la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la commune. L'enjeu de cette démarche est important : si l'état de catastrophe naturelle est reconnu, les habitants concernés par les fissures dans leur habitation pourront faire valoir leurs droits auprès des assureurs.



BIEN-ÊTRE ANIMAL

- **Signature d'une convention avec 30 millions d'amis :** la Ville a signé le 29 juillet une convention de partenariat avec la Fondation 30 Millions d'Amis. Cette dernière prendra en charge, pour l'année 2026, les frais de stérilisation et de soins vétérinaires de 50 chats sur notre commune. Cette action concrète permettra de lutter efficacement contre la prolifération des chats errants, tout en veillant à leur bien-être et à une gestion responsable de leur population.



TRAVAUX

- **Place Gustave-Courbet :** les travaux menés au cours des années précédentes portaient sur la seule étanchéité de l'ouvrage. Les dalles, elles, restaient cassées et descellées, exposant les passants à un risque de chute. Toutes ont donc été reprises durant l'été, afin de sécuriser les cheminements piétons et de faciliter l'accès des riverains.
- **Voirie :** à la demande du Maire, tous les passages piétons desservant les écoles maternelles et élémentaires ont été repeints par les services techniques pour une meilleure visibilité. Par ailleurs, le cheminement cyclable reliant le secteur du fort de Villiers à la nouvelle école des Gobelins a été amélioré pour plus de lisibilité et de sécurité (marquage, repositionnement des traversées cyclables au niveau des différents carrefours).



TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

- **Cellule de veille « anti-squat » :** elle a été créée pour faciliter la circulation rapide de l'information entre les différents services municipaux afin de permettre une coordination immédiate et une intervention rapide et efficace dès qu'un squat est signalé, contribuant ainsi à prévenir de nouvelles occupations illégales du domaine public.



SENIORS

- **Mobilisation durant la canicule :** les élus et les agents du CCAS ont appelé chaque jour les habitants les plus fragiles pour prendre de leurs nouvelles et s'assurer que tout allait bien. Une chaîne de vigilance de proximité de la réserve communale de la sécurité civile a été mise en place. La salle climatisée de la résidence Jean-Wiener, ouverte aux résidents, a pu accueillir également des personnes vulnérables lors de l'épisode de canicule « rouge ». Une cellule de veille, organisée et gérée par le CCAS, s'est réunie quotidiennement pendant toute la période de vigilance.

► Noces d'or

Les époux Martine Morin et Serge Hacquin ont célébré leurs 50 ans de mariage, le 25 juillet, à l'hôtel de ville. Noiséens depuis plus de 40 ans, ils ont eu quatre enfants : Serge, Franciane, Nelly et Sylvia. Ils sont les heureux grands-parents de huit petits-enfants. Félicitations à eux !



► Noisy plage

Inaugurée le 4 juillet, la 24^e édition de Noisy plage a permis aux Noiséens de profiter durant trois semaines d'animations variées au parc des Oiseaux. Au programme : après-midi handisport, journée entraide et solidarité avec la Police municipale, après-midi prévention santé... Sans oublier les structures gonflables et le nouveau bibliobus inauguré pour une pause lecture agréable en bord de Marne.



► Activ'été

Les 11/17 ans ont profité des animations proposées dans le cadre d'Activ'été par les clubs de jeunes du Champy et du Pavé-Neuf. Au programme : sortie au Parc Astérix, activités manuelles, tournoi d'E-Sport, activités sportives en tout genre.



► Passeport du civisme

La remise des diplômes de la 3^e édition du passeport du civisme a eu lieu le 26 juin. Les élèves de CM2 se sont déplacés à l'hôtel de ville. Le Maire, Sandrine Pradel-Serre, adjointe déléguée à l'Éducation et à la Réussite éducative, les ambassadeurs (élus, police nationale et municipale, pompiers...) ont remis les diplômes aux élèves. Dès la rentrée, la 4^e édition commencera avec les CM1 et un nouvel élan : nouveaux ambassadeurs et nouvelle action en faveur du bien-être animal.





► L'été dans les quartiers

Durant les vacances, les maisons pour tous ont proposé de nombreuses animations aux habitants, notamment aux enfants. La maison pour tous des Richardets a notamment organisé une journée au fort de Villiers. Début août, le club des jeunes du Pavé-Neuf a proposé une journée « Pavé-Land » sur la place Pablo-Picasso.

► Fan zone de foot

Du 16 juin au 19 juillet, la Ville a retransmis 12 matchs de la Coupe du monde 2026. La Fan zone, installée dans les jardins de l'hôtel de ville, a connu un véritable succès.

Des stands de restauration ont été proposés aux fans de foot par les associations et les commerçants noiséens.



► Bal populaire

Les Noiséens ont été nombreux à participer au traditionnel bal populaire du 13 juillet dans les jardins de l'hôtel de ville, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Suite à la canicule et aux risques potentiels d'incendie, le feu d'artifice a été reporté au samedi 5 septembre. Il sera tiré depuis les berges de la Marne, côté Noisy, proche du parc des Oiseaux, dès 23 h.

► Transformation numérique

Anne Le Hénanff, ministre déléguée chargée de l'Intelligence Artificielle et du Numérique, s'est rendue à Noisy le 30 juillet dernier, aux côtés de Vincent Monnier.

Cette visite a permis de présenter la stratégie de transformation numérique de notre ville et de mettre en lumière le projet Récital, lauréat de l'appel à projet France 2030 « Démonstrateurs d'IA frugale au service de la transition écologique dans les territoires ».



► Végétalisation

Dans le cadre du Projet éducatif de territoire (PEdT), la Ville et l'Éducation nationale accompagnent les écoles et accueils de loisirs dans une démarche d'éducation à la transition écologique à travers des projets de végétalisation. Le 3 juillet, en présence de Florence Walrave, adjointe déléguée à l'Écologie, à la Transition énergétique, au Développement durable et à la Biodiversité, un jury a récompensé cinq structures lauréates (élémentaire Jules-Ferry, maternelle Hauts-Bâtons, accueil de loisirs élémentaire Gavroche, accueil de loisirs maternelle Les Yvris et un projet mixte de l'école maternelle et de l'accueil de loisirs maternelle Célestin-Freinet).



► Visite des accueils de loisirs maternels

Le Maire et Victorine Moutongo, conseillère municipale déléguée à l'Accueil périscolaire, ont visité les accueils de loisirs maternels des groupes scolaires des Yvris et Gavroche, le 27 juillet. L'occasion de saluer l'engagement des animateurs qui, tout l'été, font vivre ces structures et accompagnent les enfants au quotidien.

► Ravivage de la flamme

Quatorze jeunes, dont des élèves de l'école L'Oiseau-Lyre et des adolescents fréquentant l'Espace Jeunesse, se sont rendus sur la tombe du Soldat inconnu à l'Arc de Triomphe, le 26 juin. Accompagnés de Sophia Ducceschi, adjointe déléguée au Devoir de mémoire, deux d'entre eux ont activement participé au ravivage de la flamme. Ce geste citoyen perpétue le souvenir des combattants morts pour la France et symbolise la transmission d'une précieuse mémoire.



► Olympiades interservices

Deux cents enfants de 5 à 12 ans des accueils de loisirs, des maisons pour tous et du service des Sports ont participé aux Olympiades interservices au stade Alain-Mimoun, le 1^{er} juillet. Cette journée, inscrite dans le cadre du Projet éducatif de territoire (PEdT), était organisée avec les services Archives publiques et Patrimoine et Seniors. L'objectif : offrir aux petits un cadre qui leur permette de mieux se connaître, tout en participant à des jeux intergénérationnels.

► Lauréat du printemps des arts

Le 26 juin, la 10^e édition du Printemps des arts a pris fin. Olga Aleksandrova a obtenu une bourse et sera en résidence d'artiste en 2026-2027. Elle exposera dès septembre 2026 à la Villa Cathala. Bubû (alias Stéphane Bussière) a remporté le prix « Coup de cœur du jury » pour l'originalité de son œuvre *L'Homme au masque de fer*. Il aura l'opportunité d'exposer prochainement également.



► Un nouveau bibliobus

Le nouveau bibliobus a été inauguré le 8 juillet en présence des partenaires institutionnels de la Ville pour rapprocher la lecture de tous les quartiers.

► Les jeunes filles sensibilisées

La Ville a organisé une journée à Noisy plage, sous forme d'olympiades, pour des Noiséennes âgées de 12 à 18 ans. Des ateliers de prévention (santé, violences, usage des drogues), des initiations sportives et des ateliers ludiques ont permis de sensibiliser une centaine de jeunes filles grâce au travail du service Prévention de la délinquance.



► Un été inoubliable

Cet été, 170 enfants de 5 à 17 ans ont vécu des aventures mémorables lors des séjours proposés par la Ville. Parmi eux, les jeunes ont pu découvrir une ferme pédagogique à Ingrannes pour les 5/8 ans, participer à un séjour linguistique à Orléans pour les 6/11 ans ou profiter de vacances de rêve à Hyères au bord de la Méditerranée pour les plus grands.

BÉNÉVOLAT

GINETTE ET NICOLE, PILIERS DE RAINBOW

Deux seniors engagées font vivre la ferme éco-participative de Noisy-le-Grand, entre bénévolat et lien social.

Ginette et Nicole, inscrites au service Seniors de la Ville, s'investissent sans relâche à la ferme Rainbow depuis sa construction, achevée en octobre 2019. D'abord guides pour les visites scolaires, elles animent désormais le snack, rendant les visites familiales encore plus agréables.

Ce lieu unique, né de matériaux récupérés grâce à la générosité des entreprises locales, abrite une centaine d'animaux sauvés (canards, poules, chèvres, etc.) répartis dans sept enclos. La ferme, éco-participative, comprend aussi un jardin en permaculture nourrissant animaux et équipe.

Un engagement inspirant

« C'est une immense fierté d'avoir participé à ce projet porté par Laëtitia, et de le faire vivre aujourd'hui », confie Nicole, ancienne nounou de la présidente. « Un lieu remarquable pour le lien social et intergénérationnel », ajoute Ginette. Leur engagement inspirant montre comment le bénévolat peut transformer un simple projet en une aventure collective et solidaire, au cœur de la vie locale.



PRATIQUE

Ferme Rainbow - 25, avenue du Bois-saint-Martin.
Ouvr au public les mercredis et du vendredi
au dimanche de 10 h à 17 h, et les lundis, mardis
et jeudis pour les scolaires et périscolaires.
Tarifs : de 4 à 15 €, gratuit pour les moins de 2 ans.
Contact : fermerainbow.com

SENIORS

QU'EST-CE QUE LE DISPOSITIF ADPA ?

L'Allocation départementale personnalisée d'autonomie (ADPA) est une allocation versée par le Département qui prend en charge les frais liés à la perte d'autonomie des personnes âgées résidant à domicile ou en établissement.

La perte d'autonomie se mesure à l'aide d'une grille autonomie gérontologique. Elle est mesurée lors d'une visite organisée au domicile par l'évaluatrice du service Seniors de la Ville. La visite permet d'évaluer les besoins et de proposer un plan d'aide, pour financer des aides selon les cas (aide à domicile, portage de repas, téléassistance...).

Comment en bénéficier ?

Les personnes peuvent retirer un dossier auprès du service Seniors ou le télécharger sur le site de la Ville ou celui du département de Seine-Saint-Denis, et le renvoyer avec les pièces justificatives demandées. Le service accompagne les usagers dans cette démarche, de la demande jusqu'à la visite au domicile.

Pour bénéficier du dispositif, il faut :

- Être âgé de 60 ans au moins ;

- Avoir une résidence en France stable et régulière ;
- Être en perte d'autonomie, c'est-à-dire rencontrer des difficultés pour accomplir les gestes de la vie quotidienne (courses, hygiène, toilette, etc.).

Concernant l'ADPA pour les personnes résidant en établissement, aucune visite à domicile n'est réalisée. Cependant un dossier peut être également retiré au service. Un accompagnement pourra être effectué par les agents du service municipal, pour la rédaction et la composition du dossier.

PRATIQUE

Pour télécharger le formulaire de demande, rendez-vous sur service-public.gouv.fr ou flashez le QR Code ci-contre.



► DON DU SANG

CE GESTE QUI SAUVE DES VIES

Dix mille dons du sang sont nécessaires chaque jour dont 1 700 en Île-de-France pour soigner les malades en attente d'une transfusion sanguine.

À Noisy, la Ville et l'Association pour le don de sang bénévole (ADSB) sont fortement engagées.



Danièle Adam est présidente de l'association ADSB depuis 2012. « Donner son sang est une tradition dans ma famille pour sauver des vies, explique la Noiséenne. J'ai fait mon premier don en 1973 alors que j'ai une grande appréhension des piqûres. Notre association compte actuellement une vingtaine de personnes. Les jours de collecte, nous nous occupons de préparer la salle pour accueillir les donneurs et le personnel médical de l'Établissement français du sang (EFS). C'est très physique. Toute l'année, nous sommes mobilisés pour nous faire connaître et fidéliser les donneurs : nous sommes notamment présents au Forum des associations et à la fête de quartier des Richardets. »

Un acte solidaire

Pour soigner efficacement l'ensemble des malades grâce à des donneurs de sang compatibles, l'EFS a besoin de donneurs de tous les groupes sanguins afin de leur offrir la transfusion la plus adaptée. La diversité des donneurs est donc essentielle

pour pouvoir transfuser à chaque patient le bon produit, notamment aux patients atteints de la drépanocytose. Le don de sang est possible toutes les huit semaines, jusqu'à six fois par an pour les hommes et quatre fois par an pour les femmes. La durée de vie des produits sanguins est limitée : sept jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges.

De très nombreux patients atteints de maladies chroniques nécessitant des perfusions mensuelles sont également soignés chaque année grâce à des médicaments produits à partir des protéines extraites du plasma. Le don de plasma est réalisé uniquement sur rendez-vous dans les maisons du don. La méthode de prélèvement utilisée, dite « par aphérèse », nécessite un équipement spécifique appelé séparateur, qui est difficilement transportable. C'est la raison pour laquelle les dons de plasma ne peuvent pour le moment être réalisés qu'en maison du don.



"La collecte de sang est indispensable toute l'année et il est nécessaire que les donneurs puissent réaliser cet acte solidaire de façon régulière et constante pour les besoins de transfusions. À Noisy, notre engagement a été récompensé : la Ville a reçu le label « Commune Donneur Or » par l'EFS pour 3 ans."

Pascal Godfroy-Letellier
adjoint au maire délégué à la Santé,
à la Prévention et aux Relations
avec les professionnels de santé.

► Les chiffres en 2025



9

COLLECTES

(4 à l'Espace Théophile-Poilpot,
4 à l'Espace Michel-Simon
et 1 à l'hôtel de ville)



685

DONNEURS



50 %

**DES DONNEURS ONT
ENTRE 25 ET 44 ANS**

► Ouverture prochaine d'une Maison du don à Noisy

Unique Maison du don dans le centre-est parisien, située avenue Montaigne dans le quartier du Mont d'Est, à proximité immédiate du RER A et du centre commercial des Arcades, la future Maison du don de Noisy proposera, dans un espace de 600 m², des horaires larges et une ouverture le samedi pour accueillir les donneurs pour un don de sang ou de plasma. L'ouverture est prévue au printemps 2027.



Visite au fort de Villiers.

PATRIMOINE

POUSSEZ LES PORTES DU PATRIMOINE

Le temps d'un week-end, Noisy ouvre les portes de ses lieux emblématiques et invite les habitants à redécouvrir l'histoire qui façonne la ville à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.

Les 19 et 20 septembre, les Journées européennes du patrimoine reviennent avec une programmation qui mêle découvertes historiques et architecturales et visites insolites. Entre monuments emblématiques, sites habituellement fermés au public et promenades commentées, cette nouvelle édition promet un regard inédit sur le patrimoine local. Cette année, le thème est consacré à la préservation et à la transmission du patrimoine. À cette occasion, la Ville propose un parcours à travers les époques, des vestiges médiévaux aux réalisations architecturales les plus remarquables.

Les grands sites patrimoniaux à l'honneur

Parmi les rendez-vous incontournables figurent les visites des Espaces d'Abraxas, chef-d'œuvre de Ricardo Bofill. Les visiteurs pourront aussi pousser les portes du fort de Villiers exceptionnellement accessible et découvrir son histoire militaire au fil de visites guidées. Les plus jeunes ne seront pas oubliés avec une visite interactive spécialement imaginée pour les 8-12 ans.

Le patrimoine noiséen se dévoilera aussi à travers plusieurs balades urbaines, qui entraîneront les participants sur les traces des vestiges oubliés du centre-ville, de son passé médiéval ou encore des bords de Marne. Une halte à la ferme du

Clos-Saint-Vincent, labellisée « Patrimoine d'intérêt régional », permettra de découvrir ce lieu avant une dégustation proposée par la Confrérie du Clos-Saint-Vincent.

Au cœur des coulisses

Les amateurs de découvertes insolites auront également l'occasion de visiter les coulisses du cinéma Le Bijou, de l'Espace Michel-Simon ou encore du conservatoire Maurice-Baquet. Des lieux familiers dont les espaces habituellement invisibles seront exceptionnellement ouverts au public.

Des conférences consacrées à l'histoire noiséenne ou à la pratique de l'urbex complèteront ce voyage à travers les siècles. Enfin, la chapelle Notre-Dame-des-Sans-Logis-et-de-Tout-le-Monde, classée Monument historique, ouvrira ses portes tout au long de la journée du dimanche. Une invitation à porter un regard nouveau sur la richesse et la diversité de notre patrimoine.

PRATIQUE

Programme complet à retrouver en page 2 du Sortir. Événements gratuits sur réservation sur explorepatis.com ou en flashant le QR Code ci-contre.



"Du château Périac aux bords de Marne, de la Villa Cathala au fort de Villiers, laissez-vous conter le fief mérovingien de Noisy-le-Grand et son histoire.

En son chai, les artistes de son jardin vous dévoileront l'ADN de sa vigne. Un bijou de patrimoine caché qui vous sera révélé urbex et orbi."

Marc Gallais
conseiller municipal délégué au
Patrimoine historique et culturel

AGENDA

PRÉPAREZ VOTRE RENTRÉE !

La Ville vous invite au **Forum des associations**, événement incontournable de la rentrée, où de nombreuses activités, accessibles à tous les âges, vous attendent.

Vous souhaitez rejoindre une association ou vous engager en tant que bénévole pendant votre temps libre ? Ne cherchez plus ! Rendez-vous samedi 5 septembre au Forum des associations, de 10 h à 18 h, pour découvrir 200 associations qui se feront un plaisir de vous présenter leurs activités et de vous permettre de vous y inscrire.

Sur place, vous pourrez également rencontrer divers services municipaux, notamment les maisons pour tous, le service des Sports, le service Culturel, le service Démocratie locale ainsi que la Maison des associations.

Tout au long de la journée, profitez de nombreuses démonstrations : un podium sera installé au niveau du marché pour les pratiques artistiques, tandis que l'esplanade accueillera les pratiques sportives.

Ne manquez pas cette occasion unique de découvrir de nouvelles passions !



PRATIQUE

Forum des associations, samedi 5 septembre, de 10 h à 18 h, avenue Aristide-Briand et Espace Michel-Simon. Retrouvez l'annuaire des associations en flashant le QR Code ci-contre.



Les inscriptions en septembre

Conservatoire Maurice-Baquet

Musique : jeudi 3 septembre, de 17 h à 20 h

Danse classique et contemporaine à partir de 6 ans & musique :

vendredi 4 septembre, de 17 h à 20 h

Éveil musical : samedi 5 septembre

Pour les 4 ans, à partir de 10 h,

Pour les 5 ans, à partir de 14 h,

Pour les 6 ans, à partir de 16 h.

Inscriptions en musique adultes

de plus de 16 ans (chorale

et orchestres et ensembles) :

voir avec le secrétariat au

01 43 04 63 55.

Début des cours

lundi 14 septembre.

École municipale des sports

Inscription le lundi 7 septembre dès 9 h 30 sur le portail

Nois'e-familles loisirs

(familles-loisirs.noisylegrand.fr).

Début des cours le mercredi

16 septembre.

Ateliers théâtre à l'EMS

Réunion d'information le mardi

8 septembre, à 20 h. Inscriptions

et démarrage des cours le mardi

15 septembre. Cours : enfants

(nouveaux), ados, adultes 1

(initiation), adultes 2 (confirmé)

pour le théâtre, ados (nouveaux)

adultes pour l'improvisation, adultes

(nouveaux) pour l'éloquence.

Portes ouvertes

des maisons pour tous

Samedi 12 septembre :

• Marcel-Bou : de 10 h à 12 h
et de 14 h à 16 h

• Richardets / Jardin des Sources /
Champy : de 9 h 30 à 12 h 30

• Les Coteaux / La Varenne /
Ricardo-Bofill : de 14 h à 16 h.

► RÉSEAU DE BUS

SIGNALEZ LES DYSFONCTIONNEMENTS RENCONTRÉS SUR VOTRE LIGNE

Depuis plusieurs semaines, de nombreux Noiséens signalent des dysfonctionnements concernant le réseau de bus. En conséquence, la Ville met en ligne un formulaire pour recenser vos signalements.

Depuis le 1^{er} novembre 2025, les bus desservant Noisy sont organisés par Île-de-France Mobilités (IDFM) et exploités par deux délégataires dans le cadre de contrats de délégation de service public : Keolis (lignes 206, 207, 212, 220, 310, 312 et 320) et RATP Cap (lignes 120, 303, 306 et 520). La Ville n'exploite donc pas ces lignes. En revanche, elle est pleinement mobilisée pour défendre les intérêts des Noiséennes et des Noiséens.

Un formulaire à disposition

Depuis plusieurs semaines, vous êtes nombreux à signaler des dysfonctionnements (retards à répétition ; courses supprimées ; bus qui ne passent pas ; informations voyageurs insuffisantes ou inexistantes, etc.). En conséquence, le Maire va adresser un courrier officiel au Directeur général d'IDFM ainsi qu'aux deux exploitants, afin d'exiger des actions correctives immédiates, un retour à un niveau de service conforme aux engagements contractuels et l'application des pénalités prévues.



Afin d'appuyer cette démarche avec des éléments précis, la Ville met à votre disposition un formulaire de signalement, qui viendra renforcer le dossier porté par la Ville afin d'obtenir des réponses concrètes et des améliorations rapides.



PRATIQUE

Retrouvez le formulaire en flashant le QR Code ci-contre ou sur noisylegrand.fr



► CONDITION ANIMALE

LAC DES MARES-DIMANCHE : LA VILLE RÉAGIT

Depuis les fortes chaleurs de cet été, le lac des Mares-Dimanche a connu une surmortalité de plusieurs espèces aquatiques : poissons, oies et canards.

Dès les premiers signalements, les services municipaux se sont mobilisés pour sécuriser le site et saisir les organismes compétents. Des analyses ont été réalisées. La Ville a fait analyser une oie Bernache auprès de l'Institut Pasteur, qui a confirmé la présence de botulisme aviaire. Les résultats indiquent qu'il s'agit d'un type de botulisme qui n'est, à ce jour, pas considéré comme pathogène pour l'Homme (aucun cas humain n'a été décrit). En revanche, cette maladie peut être dangereuse pour d'autres espèces animales, notamment les oiseaux et les chiens.

Afin de limiter tout risque de propagation, la Ville agit sur les plans d'eau concernés. Monsieur le Maire ainsi que Nathalie Amouroux, adjointe déléguée à la Protection et au Bien-être animal, et Florence Walrave, adjointe déléguée à l'Écologie, à la Transition énergétique, au Développement durable et à la Biodiversité, se réuniront prochainement avec des partenaires locaux pour mettre en place un plan d'action de façon durable afin de protéger les lacs et leurs espèces.

Où en est-on ?

Les animaux morts aux abords du lac ont tous été retirés. Ces opérations sont conduites par des professionnels habilités. La municipalité est pleinement mobilisée pour protéger les habitants et les animaux. Pour rappel, merci de ne pas nourrir les animaux ; de ne pas les toucher ; de respecter le travail des agents sur le terrain ; de jeter vos déchets dans les poubelles mises à disposition. Avec la baisse des températures, la situation est en voie de retour à la normale, même si une surveillance reste pertinente.

À noter : cet été, le lac des Mares-Dimanche a été nettoyé par les services municipaux. Le service Propreté s'est concentré sur les abords du lac et les fontainiers du service Espaces verts se sont occupés du lac en lui-même. Des panneaux d'information sur le botulisme ont été installés aux abords du lac des Mares-Dimanche ainsi que des panneaux interdisant de nourrir les animaux.

PRÉVENTION

PROTOXYDE D'AZOTE ET TROTTINETTES : UN APPEL À LA VIGILANCE



La Ville a pris un arrêté municipal pour encadrer l'usage du protoxyde d'azote sur l'espace public et prévenir les risques liés à sa consommation. Un arrêté préfectoral impose de nouvelles obligations pour les usagers de la trottinette électrique. Après une campagne de prévention prévue à la rentrée, la Police municipale verbalisera en cas de non-respect de ces arrêtés.

Le protoxyde d'azote, souvent appelé « gaz hilarant », est un gaz d'usage courant stocké dans des cartouches pour siphons à chantilly, des aérosols d'air ou des bonbonnes utilisées en médecine et dans l'industrie. Malheureusement, il est souvent détourné de ses usages initiaux en raison de ses propriétés euphorisantes. Ce produit est transféré dans des ballons de baudruche pour être inhalé, ce qui présente des risques d'asphyxie pour les consommateurs. L'inhalation répétée de protoxyde d'azote peut entraîner des complications sévères, parfois irréversibles, sur le système nerveux et cardiovasculaire.

Depuis le 1^{er} juin 2021, la vente de ce produit est interdite aux mineurs. Or, la Police municipale a constaté la présence d'aérosols et de bonbonnes usagés dans plusieurs quartiers de la ville, signalant un phénomène préoccupant surtout chez les adolescents et les jeunes adultes. La Ville s'est emparée de ce problème et a souhaité mener des actions de sensibilisation auprès des jeunes.

Des agents formés

Cette année, la Ville a financé une formation de la Mission Métropolitaine de Prévention des Conduites à Risques (MMPCR) pour 20 acteurs du territoire (agents municipaux, personnel de l'Éducation nationale et de la Sauvegarde 93...). Ils ont été sensibilisés sur la question de l'usage des drogues et, plus particulièrement, sur celui du protoxyde d'azote, plus communément appelé « proto » ou « ballon » par les jeunes.

Le 6 juillet, 120 Noiséennes de 12 à 18 ans ont participé à un atelier de sensibilisation animé par les médiateurs sociaux lors de l'événement 100 % filles organisé par la Ville à Noisy plage.



Sensibilisation au protoxyde d'azote lors de l'atelier 100 % filles.

Bien utiliser sa trottinette

En parallèle, la Ville a proposé en mai une semaine de prévention au cours de laquelle plus de 500 élèves de 4^e ont été sensibilisés à l'usage des trottinettes électriques. Un arrêté préfectoral impose désormais le port du casque et d'un gilet de haute visibilité. L'association Dragotto a notamment réalisé un crash-test pour démontrer son importance, montrant les risques en cas d'accident.

Après une période de sensibilisation, la police municipale procédera à des contrôles et pourra verbaliser les infractions constatées : transport d'un passager, circulation sur un trottoir, vitesse excessive, conduite d'un engin débridé ou avec des écouteurs. Les utilisateurs doivent respecter le code de la

route, laisser les piétons traverser sur les passages protégés et s'arrêter au feu rouge. Ils doivent vérifier régulièrement l'état de leur engin, préparer leur itinéraire à l'avance et éviter de circuler trop près des voitures garées pour prévenir les accidents dus aux portières qui s'ouvrent. Il est également crucial de ne jamais se placer dans l'angle mort des camions et des bus.

Enfin, pour conduire une trottinette électrique, l'utilisateur doit être couvert par une assurance spécifique, au même titre qu'une voiture ou qu'une moto. Contrairement aux vélos, les assurances de responsabilité civile classiques ne couvrent pas l'accident de trottinettes électriques.



"La Ville s'engage à renforcer la sensibilisation sur ces sujets cruciaux pour protéger la santé et la sécurité des jeunes citoyens et des piétons. La prévention reste essentielle dans notre politique de tranquillité publique."

Sophia Ducceschi
adjointe déléguée à la Sécurité et à la Prévention

ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES



Une seule personne



14 ans minimum



Écouteurs interdits



Trottoirs interdits



Consulter son téléphone est interdit



Vitesse du véhicule limitée à 25 km/h



La conduite sous l'emprise d'alcool est interdite.

Les conseils pour l'utilisation de votre trottinette

- ▶ Vérifiez régulièrement l'état de votre trottinette.
- ▶ Préparez votre déplacement à l'aide d'une application avant de partir.
- ▶ Roulez à 1 mètre des voitures garées.
- ▶ Ne vous placez jamais dans l'angle mort.

Le saviez-vous ?

Depuis le 7 août, une nouvelle réglementation s'applique aux utilisateurs de trottinettes électriques, monoroues, gyropodes et hoverboards circulant à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. Un arrêté du Préfet impose désormais le port du casque et d'un équipement rétro-réfléchissant pour les conducteurs circulant sur la voie publique. Le non-respect de ces obligations est sanctionné :

- ▶ par une amende forfaitaire de 135 € en cas d'absence du casque,
- ▶ par une amende de 35 € en cas d'absence d'équipement rétro-réfléchissant.

Ces obligations s'appliquent à toute heure, de jour comme de nuit.





Carmen avec le ballet de l'Opéra de Tunis, le 10 novembre, à l'EMS, à 20 h 30.

► CULTURE

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE SAISON DE L'EMS !

L'Espace Michel-Simon (EMS) est le cœur battant de la vie culturelle noiséenne. Pour la nouvelle saison 2026/2027, toutes les disciplines et tous les talents se croisent. Tour d'horizon sur le week-end d'ouverture.

Action ! Pour démarrer cette nouvelle année artistique, l'EMS vous propose un week-end regroupant pièces de théâtre inédites, déambulation urbaine, bal et spectacle immersif. À commencer par le samedi 26 septembre à 11 h et 14 h, avec la pièce *État d'urgence* par la compagnie Lieux Dits Scénographies, qui proposera son spectacle de théâtre-documentaire doté d'un dispositif immersif. Ouverte à partir de 12 ans, la représentation traite des conséquences du dérèglement climatique. Le soir, à 19 h, la compagnie Tout Le Monde Dehors ! adaptera l'une des plus célèbres histoires d'amour avec le drolatique *Roméo et Juliette on the floor*, sur le parvis de l'EMS. Une relecture joyeuse et immersive du mythe où chacun choisit son rôle (dès 6 ans).

Dimanche 27 septembre, à 11 h, la compagnie Espace Blanc déambulera en centre-ville pour son spectacle urbain *Nuée* : fantasmagorique et chatoyant, un grand cerf, accompagné d'une nuée d'oiseaux qui s'aventurent au contact de la population, déambule dans une ambiance électro où espace urbain et nature se confondent. À 17 h, rendez-vous au café des Arts pour plonger dans le spectacle créé par

Yves-Marie Texier de la compagnie Mouton Major : *Mon père avait 3 vaches. « Fils d'agriculteur, j'ai grandi au rythme des récoltes et du cours du lait. [...] Entre souvenirs et questions, je veux parler de ce monde rural avec tendresse, sans jugement. »*

Une programmation variée

Avec ses 71 spectacles, la nouvelle saison culturelle promet de beaux moments à l'EMS, comprenant notamment 23 pièces de théâtre, sept concerts d'artistes, six représentations de danse, six spectacles d'humour, et bien d'autres encore.

Sans oublier, Marionnetik(s) qui revient du 26 février au 14 mars 2027 et vous fera découvrir toutes les richesses des marionnettes et du théâtre d'objets : marionnettes à tringles, à fils, à gaine ou portées, de papier ou d'ombres... Tous les types de marionnettes seront réunis, à destination de tous les publics. Sur les 12 spectacles, une majorité se déroulera hors de l'EMS : à la médiathèque Georges-Wolinski, à la Villa Cathala, au conservatoire Maurice-Baquet, au cinéma Le Bijou, dans les maisons pour tous, dans les locaux de l'association ATD Quart Monde et à Neuilly-sur-Marne, à l'hôpital Ville-Évrard.

► Le site internet de l'EMS repensé

Depuis fin mai, les Noiséens peuvent profiter d'un nouveau site pour découvrir l'actualité de l'Espace Michel-Simon. Plus intuitif et fluide pour découvrir la programmation culturelle, réserver des places et rester informé.

Prochainement, le portail « Noisy, destination culture » verra le jour, avec de tout nouveaux sites pour la Villa Cathala, le conservatoire Maurice-Baquet et Le Bijou.



SANTÉ

EN OCTOBRE, NOISY VOIT ROSE

Chaque année en France, près de 60 000 femmes apprennent qu'elles sont atteintes d'un cancer du sein. Détectée tôt, la maladie se soigne pourtant beaucoup mieux. C'est tout l'enjeu d'Octobre rose, le mois national consacré à la sensibilisation et au dépistage.

Pour l'édition 2026, la Ville a mis en place plusieurs actions, grâce à un partenariat renforcé avec la Ligue contre le cancer 93, mais aussi avec le Comité régional des dépistages de cancer, et les autres partenaires et services impliqués dans le projet.

Le temps fort : le **mercredi 7 octobre**, où les Noiséens ont rendez-vous au lac des Mares-Dimanche à 13 h 30 pour la 3^e marche rose. Comme l'an dernier, où l'évènement a séduit près de 200 participants, un parcours de 5 km est prévu, encadré par les animateurs du Club noiséen de randonnée pédestre et, cette année, la participation du Groupe Athlétique, le GANG. Cette fois, deux marches sont possibles : une randonnée pédestre ou bien une marche nordique (venez avec vos bâtons). Une participation symbolique de 2 € ou plus est requise, au profit de la Ligue contre le cancer 93. S'en suivra un après-midi d'ateliers de prévention et de bien-être à l'Espace Michel-Simon (diététique, autopalpation, prévention).

Un mois d'animations et de prévention

La programmation débutera le **jeudi 1^{er} octobre** avec un stand d'information consacré à la santé des femmes, installé au centre commercial Les Arcades, de 10 h à 15 h, en présence des équipes de la Protection maternelle et infantile (PMI) et du Service de prévention et des actions sanitaires du Département.

Vendredi 2 octobre, de 13 h 30 à 16 h 30, retrouvez les équipes de prévention du Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers d'Île-de-France (CRCDC) et du réseau VIF (Violences Intra-Familiales) au stand d'information du marché du Pavé-Neuf. L'évènement sera précédé d'une matinée atelier de pâtisserie et d'art plastique à la maison pour tous du Champy, en partenariat avec le CRCDC et le lycée Flora-Tristan. Une exposition « Ma vie en jeune et rose », retraçant le parcours des patientes, aura lieu du 1^{er} au 16 octobre à l'hôtel de ville. **Vendredi 9 octobre**, à 19 h, une rencontre culturelle est prévue en compagnie d'Aurélia Aurita, auteur, à la médiathèque Georges-Wolinski. Cette dernière présentera sa BD *La vie gourmande*, un récit de son combat contre le cancer du sein.

Mercredi 14, à 14 h, le traditionnel thé dansant ouvert à tous est organisé à l'Espace Michel-Simon, sur la scène du Café des arts (sur inscription). Enfin, **jeudi 15 octobre**, la journée de dépistage (mammographie et échographie) aura lieu à l'hôpital de Bry-sur-Marne, de 9 h à 17 h. Un loto intergénérationnel ouvert à tous est proposé à la résidence Korian Villa Victoria, de 15 h à 17 h. La journée se clôturera par une projection gratuite du film *Coutures* au cinéma Le Bijou, suivie d'un échange-débat avec des professionnels de santé à 20 h 30 (sur inscription à sante.handicap@ville-noisylegrand.fr).



PRATIQUE

Marche rose sur inscription à

sante.handicap@ville-noisylegrand.fr.

Loto intergénérationnel sur inscription à

reception.villavictoria@korian.fr.

Thé dansant sur inscription à

ccas.service.seniors@ville-noisylegrand.fr.

Une urne sera présente sur toutes les animations pour récolter vos dons en faveur de la Ligue contre le cancer 93.

► Le saviez-vous ?

Depuis la signature d'une convention entre le CCAS et la Ligue contre le cancer en 2023, une permanence de soins de support (accompagnement diététique, soins socio-esthétiques, soutien psychologique) se tient, toutes les deux semaines, à la résidence Jean-Wiener (138 rue Pierre-Brossolette). Une psychologue et une socio-esthéticienne y sont présentes pour accompagner les personnes atteintes du cancer du sein et/ou les aidants, pendant et après la maladie. L'entretien est gratuit sur inscription auprès du comité départemental de la Ligue contre le cancer 93 au **01 48 35 17 01**. Aussi, des consultations de dépistages sont proposées aux PMI Léonetti (**01 71 29 23 00**) et Lamaze (**01 71 29 24 80**) tout au long de l'année.



► DÉMOCRATIE LOCALE

VERS UNE GRANDE PARTICIPATION CITOYENNE

La nouvelle équipe souhaite retisser un lien de confiance avec les Noiséens en faisant de la participation citoyenne un pilier de l'action municipale. Du 5 septembre au 10 octobre, les Noiséens sont invités à s'engager dans les instances de démocratie locale.

Lors du Conseil municipal du 2 juillet, les élus ont voté la création de huit conseils de quartier, qui sont de nouveaux espaces d'engagement citoyen réunissant des habitants de tous âges (à partir de 18 ans) pour débattre, proposer et agir sur les enjeux du quotidien et du cadre de vie, avec leur élu de quartier.

Conseils de quartier

Les conseils de quartier sont en effet des instances citoyennes disposant d'un rôle consultatif et de proposition qui permettent aux habitants de s'impliquer dans la vie de leur quartier et de participer au développement de la ville.

Faire partie d'un conseil de quartier permet d'agir concrètement pour améliorer le cadre de vie, contribuer à la concertation entre les habitants, les acteurs locaux et la municipalité et renforcer l'animation et la convivialité. Il se compose de 20 à 30 membres en fonction du nombre d'habitants par quartier, réparti en deux collèges :

- Le collège des habitants représentant au moins deux tiers des sièges ;
- Le collège des acteurs locaux (membres d'associations, parents d'élèves, commerçants...) représentant au plus un tiers des sièges.

Chaque conseil de quartier se réunit trois à quatre fois par an. Le mandat est d'une durée de deux ans renouvelable une fois pour une durée d'un an, par décision du Maire. Les membres du Conseil citoyen, issus des conseils de quartier, seront installés à la suite.



Vernissage de l'exposition du Conseil municipal des enfants en juin dernier.

Conseil des Sages et conseil des Jeunes

Du 5 septembre au 10 octobre, les Noiséens sont également invités à s'engager dans le renouvellement de ces deux instances dont les mandats actuels arrivent à échéance en novembre. Le conseil des Sages (60 ans et plus) est une assemblée consultative de 35 membres qui réfléchit et propose des solutions adaptées aux seniors, tout en favorisant les liens sociaux. Le conseil des Jeunes (14 à 17 ans) est une instance de démocratie locale composée de 33 jeunes qui mènent des initiatives collectives et donnent leur avis sur la vie locale.

Lancement de la campagne

La campagne démarre le samedi 5 septembre jusqu'au samedi 10 octobre. Les Noiséens candidats seront tirés au sort le samedi 31 octobre pour une séance d'installation le samedi 7 novembre.

Des urnes et des formulaires seront installés à l'hôtel de ville, à la maison des associations, dans les sept maisons pour tous et à l'espace Jeunesse.

À noter : on peut être à la fois conseiller de quartier et conseiller des Sages.

Vous pouvez également candidater en ligne sur noisylegrand.fr ou en flashant le QR code ci-dessous à partir du 5 septembre.



RENCONTRE



Alain Picker

Votre élu à la Démocratie locale, à la Citoyenneté et à la Concertation

À 21 ans, Alain Picker se distingue comme le plus jeune élu de l'équipe municipale. Passionné par la démocratie participative, il s'engage à faire entendre la voix des citoyens, notamment celle des jeunes. Il nous présente ses missions, ses priorités et ses premières actions.

Quel est votre rôle ?

Alain Picker : Mon rôle en tant qu'élu à la démocratie locale, à la citoyenneté et à la concertation est de favoriser le processus démocratique à l'échelle de notre ville. Il s'agit aussi de valoriser les actions citoyennes par un ensemble de mesures au niveau des instances de démocratie locale et de cultiver l'écoute qui a trop longtemps été négligée. Mon objectif est de rendre la démocratie plus accessible et de permettre à chacun de s'exprimer sur les enjeux qui concernent notre quotidien.

Quelles sont vos priorités ?

A.P. : Étudiant, je mesure combien il est difficile pour les jeunes de trouver un espace d'échange citoyen sur les sujets qui touchent à la vie locale. À Noisy, les moins de 20 ans représentent 25 % de la population : leur voix doit être entendue. Avec Monsieur le Maire, nous soutiendrons les associations de jeunes engagées pour la citoyenneté et créerons deux nouvelles instances de démocratie locale, le conseil des collégiens et le conseil des lycéens pour leur permettre de s'impliquer activement dans la vie de la commune.

Quelles sont vos premières actions ?

A.P. : Avec Monsieur le Maire, nous travaillons à la mise en place des conseils de quartier. C'est une étape importante pour la démocratie locale avec la mise en place de huit espaces pour proposer et débattre sur les enjeux du quotidien. Nous avons décidé de réformer le conseil citoyen qui agira en transversalité avec les conseils de quartier pour garantir une meilleure synergie entre les différentes instances. Nous allons consulter davantage les Noiséens sur nos grands projets pour s'assurer que les décisions reflètent réellement les besoins des habitants.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Pour la rentrée, engagez-vous pour votre ville !

Complétez ce formulaire et déposez-le dans l'une des urnes mises à votre disposition **avant le 10 octobre 2026.**

Nom Prénom

Adresse Quartier

Date de naissance Téléphone

Courriel

Je souhaite devenir :

☐ conseiller de quartier ☐ conseiller des Sages ☐ conseiller des Jeunes

Pour les candidats au conseil des Jeunes uniquement

Je suis ☐ collégien ☐ lycéen ☐ étudiant ☐ autre :



Vous pouvez aussi candidater en ligne sur noisylegrand.fr

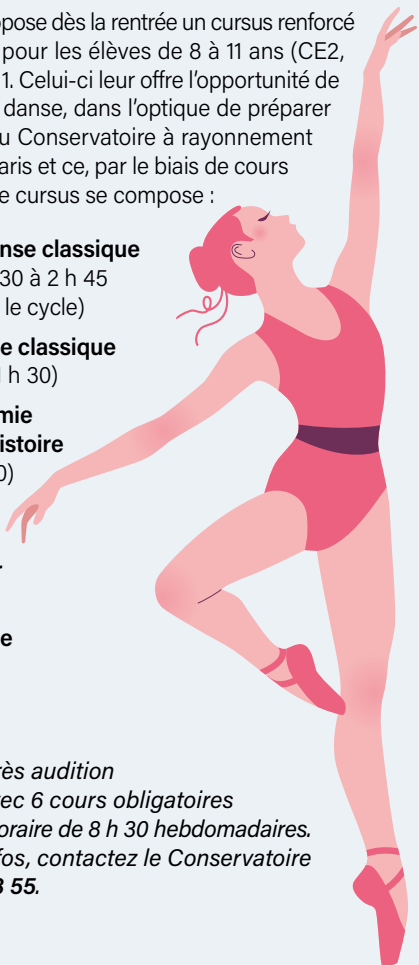
Les informations demandées dans ce formulaire font l'objet d'un traitement par la Commune de Noisy-le-Grand destiné à vous informer et à garantir la gestion des candidatures aux conseils de quartier, au conseil des Sages et au conseil des Jeunes. Ce traitement est nécessaire à la mission d'intérêt public poursuivie par la Commune (articles L.112-23 et L.2143-2 du code général des collectivités territoriales). Les données personnelles recueillies seront conservées durant le processus d'étude des candidatures ainsi que la durée du mandat. Les destinataires de ces informations sont les membres du personnel de la direction de la Vie locale. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'un droit de rectification et de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Vous disposez du droit de formuler des directives générales ou particulières concernant la conservation, l'effacement et la communication des données post-mortem vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en contactant le Délégué à la protection des données de la Commune de Noisy-le-Grand à l'adresse suivante : dpo@ville-noisylegrand.fr et à l'adresse postale suivante : Place de la Libération 93161 Noisy-le-Grand. Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale Informatique et Libertés.

DU NOUVEAU AU CONSERVATOIRE

Le Conservatoire propose dès la rentrée un cursus renforcé en danse classique pour les élèves de 8 à 11 ans (CE2, CM1, CM2) de cycle 1. Celui-ci leur offre l'opportunité de se perfectionner en danse, dans l'optique de préparer l'examen d'entrée du Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Paris et ce, par le biais de cours complémentaires. Le cursus se compose :

- ▶ **Deux cours de danse classique traditionnels** (2 h 30 à 2 h 45 selon l'année dans le cycle)
- ▶ **Un cours de danse classique supplémentaire** (1 h 30)
- ▶ **Un cours d'anatomie fonctionnelle et histoire de la danse** (1 h 30)
- ▶ **Un cours de formation musicale danseur** (1 h)
- ▶ **Un cours de danse contemporaine** (1 h 15 à 1 h 30)

PRATIQUE
Inscription après audition et entretien avec 6 cours obligatoires et un volume horaire de 8 h 30 hebdomadaires. Pour plus d'infos, contactez le Conservatoire au 01 43 04 63 55.



Conférence

La Ville propose une conférence du neuropsychologue Christophe Pavan sur la santé mentale des jeunes, samedi 12 septembre à 10 h (salle du Conseil municipal). Le thème : *Quelles habitudes de vie mettre en place dès l'adolescence pour favoriser une bonne santé mentale et physique tout au long de la vie ?*

PRATIQUE
Gratuit. Ouvert aux parents et adolescents. Inscription en flashant le QR code ci-contre.



Don du sang

L'Association des donneurs de sang bénévoles de Noisy-le-Grand et l'Établissement français du sang organisent une collecte le jeudi 24 septembre à l'hôtel de ville (salle des commissions), de 13 h 30 à 18 h. Vous avez entre 18 et 70 ans ? Faites un geste solidaire.

PRATIQUE
Inscription sur dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal aura lieu jeudi 24 septembre, à 19 h 30, salle du Conseil municipal à l'hôtel de ville. Séance publique ouverte à tous et retransmise en direct sur la chaîne YouTube de la Ville.

Vos élus de quartier à votre écoute

Les élus de quartier vous reçoivent sans rendez-vous près de chez vous. Retrouvez les lieux, dates et horaires de leurs permanences à partir du mois de septembre 2026 en flashant le QR Code ci-dessous.

PRATIQUE
Retrouvez la carte délimitant le périmètre de chaque quartier sur noisylegrand.fr



Cérémonie des bacheliers



La Ville honore les titulaires noiséens du baccalauréat 2026 lors d'une cérémonie organisée le vendredi 18 septembre, à l'EMS. Une carte-cadeau sera remise à chaque bachelier ayant eu une mention et une soirée dansante clôturera la cérémonie.

PRATIQUE
Inscription avant le 11 septembre : ceremoniedesbacheliers@ville-noisylegrand.fr
Informations : 01 45 92 75 21.

Commémoration

Les élus et les associations d'anciens combattants invitent les Noiséens à commémorer le 82^e anniversaire de la libération de Noisy-le-Grand, le dimanche 6 septembre.

- ▶ 9 h 30 : rassemblement place de la Libération ;
- ▶ 10 h : dépôt de gerbes devant la plaque commémorative de l'école des Richardets ;
- ▶ 10 h 15 : dépôt de gerbes au cimetière nouveau ;
- ▶ 10 h 30 : rassemblement place de la Libération ;
- ▶ 11 h : dépôt de gerbes au carré militaire et cérémonie au Monument aux morts du cimetière ancien.



Journées portes ouvertes



Petits et grands sont les bienvenus pour découvrir le métier de sapeur-pompier de Paris, lors des portes ouvertes de la caserne, les samedi 5 et dimanche 6 septembre, de 9 h à 18 h. Une occasion unique de monter sur les engins, de découvrir le centre de secours et de partager un moment de convivialité avec les soldats du feu.

Remerciements aux pompiers de Noisy qui ont participé au feu de Fontainebleau (6 pompiers sur 3 jours) et aux feux de Gironde (24 pompiers sur 3,5 semaines) avec un engin mobilisé pour chaque feu.



Caserne des pompiers – 1, avenue Médéric à Noisy

Appel aux bénévoles

À l'approche de la rentrée, les Restos du Cœur de Seine-Saint-Denis lancent une campagne de recrutement afin de renforcer les équipes bénévoles de leurs centres d'activités, maraudes et structures d'insertion présentes dans tout le département. Chaque semaine, plus de 35 000 personnes accueillies sont accompagnées grâce à l'engagement de près de 1 300 bénévoles. Pour poursuivre les missions de solidarité, l'association recherche de nouveaux bénévoles dans des domaines variés : accueil, aide alimentaire, logistique, accompagnement, soutien administratif, animation, numérique ou encore approvisionnement.



Si vous êtes intéressé, déposez votre candidature sur ad93.restosducoeur.org

Vendanges festives

La confrérie du Clos-Saint-Vincent organise ses traditionnelles vendanges festives samedi 19 septembre à la vigne du jardin des Artistes, de 10 h à 12 h 30, pour fêter la fin de la saison de viticulture. Un parcours pédagogique avec quizz sera réservé aux enfants de 6 à 12 ans. Ils pourront goûter le jus de raisin des grappes récoltées. Ils recevront un diplôme du petit vendangeur. Les membres de la confrérie feront découvrir la nouvelle vigne avec des nouveaux cépages Floréal et Voltis. Un apéritif convivial sera offert par la Ville à 11 h 30.



Ouvert à tous. Plus d'infos sur www.vignesaintvincentnoisy.com

Portes ouvertes chez Ma Salade à Toit !

Venez découvrir la ferme Ma Salade à Toit sur le toit du centre commercial Les Arcades, samedi 26 septembre ! Le restaurant sera ouvert dès 12 h. Au programme : ateliers pédagogiques gratuits, visites guidées du site et animations pour petits et grands. Une belle occasion de découvrir la culture maraîchère en pleine ville, tout en dégustant une salade fraîchement récoltée. Ouvert jusqu'à 18 h. Venez nombreux, entrée libre pour tous !



Place Gustave-Courbet, accès par le centre commercial Les Arcades, 3^e étage, porte 31.

Journées nationales des artistes



Les Artistes de Noisy-le-Grand proposent samedi 3 octobre, de 10 h à 17 h, une exposition de leurs tableaux et des démonstrations de techniques artistiques sur la place du marché central. Ils réaliseront des tableaux sous les yeux du public, de 11 h à 12 h et de 15 h à 17 h. Un concert de musique électronique animera la manifestation de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h.



Place du Marché. Gratuit. Ouvert à tous.

8 000

ÉLÈVES ACCUEILLIS

1,6 M€

DE TRAVAUX INVESTIS
dans les écoles en 2026

401 000 €

DE BUDGET

pour les fournitures et manuels scolaires pour 2026-2027

► RENTRÉE SCOLAIRE

L'éducation au cœur des priorités

Modernisation des écoles, réhabilitation et extension des groupes scolaires Paul-Serelle et Richardets, école pour tous...

La rentrée à Noisy est placée sous le signe de l'amélioration des conditions d'apprentissage pour favoriser le bien-être des élèves.



Remplacement des fenêtres à l'élémentaire Van Gogh pour une meilleure isolation phonique et thermique.

DES ÉCOLES MODERNISÉES

La Ville investit 1,6 M€ de travaux en 2026 pour l'avenir de vos enfants dans les différents groupes scolaires. En 2027, la nouvelle municipalité a prévu d'augmenter de 500 000 € l'investissement pour les écoles, soit une augmentation de 31 % du budget, afin d'améliorer les conditions d'accueil des petits Noiséens et des équipes éducatives.

Renforcer la sécurité des écoles

La sécurité des élèves reste une priorité. Plusieurs écoles ont bénéficié de travaux de mise en conformité ou de modernisation de leurs équipements.

- Mise en conformité des systèmes de sécurité incendie aux groupes scolaires **Les Hauts-Bâtons**, **Les Noyers** et **La Varenne** ;
- Installation de rideaux occultants dans le cadre du PPMS (Plan particulier de mise en sûreté) au groupe scolaire **Georges-Brassens** ;
- Réfection complète des clôtures et des garde-corps au groupe scolaire **Clos-de-l'Arche** ;
- Création d'un accès sécurisé en voiture au groupe scolaire **Jules-Ferry** ;
- Mise en sécurité des dalles de terrasse au groupe scolaire **L'Oiseau-Lyre** ;
- Mise en conformité des terrasses au groupe scolaire **Jules-Verne**.

Améliorer l'accessibilité

La Ville poursuit son engagement pour rendre les écoles accessibles à tous.

- Création d'ascenseurs dans les bâtiments de la maternelle et de l'élémentaire du groupe scolaire **Les Coteaux** ;
- Finalisation des travaux d'accessibilité au groupe scolaire **Gavroche** ;
- Création en cours d'un ascenseur et d'un nouveau bloc sanitaire au groupe scolaire **Joliot-Curie** ;
- Création d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite au groupe scolaire **La Varenne**.

Moderniser les équipements techniques et améliorer le confort

Plusieurs interventions ont permis d'améliorer le confort thermique et le fonctionnement des bâtiments.

- Installation de nouveaux radiateurs aux **Abeilles** ;
- Réfection complète du réseau de chauffage de la maternelle **Van Gogh** ;
- Réfection des canalisations de chauffage et création d'une chaufferie hybride (pompe à chaleur et gaz) aux **Yvris** ;
- Travaux de chauffage au groupe scolaire **Les Noyers** ;
- Installation ou amélioration de systèmes de ventilation aux groupes scolaires **Clos-de-l'Arche** et **Robert-Desnos** ;
- Pose de stores sur les verrières à **Célestin-Freinet** ;
- Réfection de toutes les façades vitrées du patio à **Alexandre-Dumas**.

+ DE **160**

INTERVENTIONS
DANS LES ÉCOLES DURANT L'ÉTÉ

Entretien et rénover le patrimoine scolaire

Afin de préserver durablement les bâtiments, de nombreux travaux d'entretien et de rénovation ont été réalisés.

- ▶ Réfection de toitures à **Célestin-Freinet** et au **Clos d'Ambert** ;
- ▶ Renforcement de la charpente du bâtiment élémentaire du **Clos d'Ambert** ;
- ▶ Traitement des fissures et ravalement des façades à **Clos de l'Arche** ;
- ▶ Désamiantage et traitement des façades à **Gavroche** ;
- ▶ Réparation d'un mur fragilisé et traitement des épaufrures aux **Hauts-Bâtons** ;
- ▶ Travaux d'embellissement et réfection des réseaux d'assainissement aux **Charmilles** ;
- ▶ Mise en conformité du réseau d'assainissement à **Van-Gogh** ;
- ▶ Création de chéneaux au groupe scolaire **Simone-Veil**.



Peinture en régie des couloirs du rez-de-chaussée de l'élémentaire des Hauts-Bâtons.

Moderniser les espaces de vie et d'apprentissage

Des aménagements ont également été réalisés pour améliorer le quotidien des élèves et des équipes.

- ▶ Remplacement des sols souples dans plusieurs espaces à **Georges-Brassens** et au **Clos d'Ambert** ;
- ▶ Création d'un local de stockage et installation d'un mur-rideau à **Georges-Brassens** ;
- ▶ Remplacement ou modernisation de menuiseries extérieures à **Jules-Verne**, **Les Noyers**, **Van-Gogh** et **Les Yvris** ;
- ▶ Installation de volets roulants et rénovation de façades vitrées à **Jules-Verne** ;
- ▶ Réfection de faux plafonds et travaux de peinture aux **Noyers** ;
- ▶ Création d'un préau métallique dans la cour maternelle des **Yvris** ;
- ▶ Installation d'un portier vidéo à **La Varenne**.



Nouveau revêtement des sols au 1^{er} étage de l'élémentaire du Clos d'Ambert.



Visite du site des Gobelins, le 1^{er} juillet, avec les parents d'élèves.

UN CHANTIER SE TERMINE, UN AUTRE PREND FORME

Au-delà de la modernisation des écoles, un souffle nouveau se lève sur le paysage scolaire de Noisy avec la réhabilitation et l'extension des groupes scolaires Paul-Serelle et des Richardets.

Les études, amorcées en 2021, ont laissé place à un chantier ambitieux du groupe scolaire Paul-Serelle, qui a vu le jour en septembre 2023. Le projet visait à reconstruire le pavillon central de 1 500 m² pour relier la maternelle à l'élémentaire. Au rez-de-chaussée de ce dernier, on y retrouve la restauration avec un office et deux réfectoires, un pour la maternelle et un pour l'élémentaire, ainsi que l'accueil de loisirs pour la maternelle avec deux salles d'activités et un atelier. À l'étage du pavillon ont été implantés l'administration de l'école élémentaire, une salle d'activités pour l'élémentaire, une bibliothèque pour la maternelle et l'élémentaire, deux salles de classe, ainsi qu'un dortoir pour l'école maternelle. Le projet a également permis de réaliser une salle polyvalente autonome pour les enfants durant le temps scolaire et les associations après les cours.

Les travaux ont été menés en site occupé, ce qui a été un défi de taille, mais le chantier est aujourd'hui quasiment terminé. Malgré quelques interventions de détail, la rentrée promet un accueil chaleureux pour les élèves. Au cœur de cette réhabilitation, deux cours Oasis, l'une pour les élémentaires, l'autre pour les maternelles, émergent comme des îlots de fraîcheur. Un préau se déploie pour les maternelles, offrant un nouvel espace de jeu.

La Ville a également veillé à l'environnement, réduisant de 70 % la consommation énergétique grâce à une isolation thermique par l'extérieur. Les matériaux biosourcés, dont une ossature en bois, témoignent d'un engagement vers un avenir durable.

Vers la renaissance du groupe scolaire des Richardets

Le groupe scolaire des Richardets va également être réaménagé. Vétuste et exiguë, cette ancienne école de quartier est désormais en route vers sa réhabilitation. Ce projet durera deux ans à compter de cette rentrée. La Ville a mené un travail important avec l'Éducation nationale, les agents municipaux et les parents d'élèves pour concevoir sa réhabilitation et son extension.

L'objectif est clair : agrandir l'école pour offrir deux classes supplémentaires dans les anciens logements de fonction, créer une salle d'activité pour l'accueil de loisirs et rénover les espaces de restauration qui apporteront un meilleur confort dans l'organisation d'un service unique. Les bâtiments feront l'objet d'une remise en état général tant en intérieur qu'en façade. Les extérieurs ne seront pas oubliés avec l'aménagement de deux cours de récréation transformées en cour Oasis, la création d'un auvent pour le rangement des jeux extérieurs et l'organisation de l'accès au groupe scolaire autour d'un parvis complétant la mise en sécurité déjà existante de la rue par sa fermeture pendant les temps d'entrée et de sortie des élèves.

Un accueil sur le site des Gobelins

En attendant la fin des travaux, les petits Noiséens sont accueillis sur le site des Gobelins que la Ville a acquis pour 5,3 M€. Des travaux d'aménagement des locaux intérieurs et des espaces extérieurs ont été réalisés pour que cet accueil provisoire se passe dans des conditions optimales. Des aménagements de voirie ont été effectués pour faciliter et sécuriser l'accès au site. La ligne de bus 310 dessert le site ainsi que la ligne 320 qui a un nouvel arrêt tout proche de l'entrée de l'école.



16,5 M€

INVESTIS

pour le groupe scolaire Paul-Serelle.



11 M€

INVESTIS

pour le groupe scolaire des Richardets.



1 M€

INVESTI

pour la réhabilitation des Gobelins.

FLEXIBILITÉ ET INCLUSION AU CŒUR DES NOUVELLES MESURES

Parmi les nouveautés de cette rentrée, la nouvelle municipalité a souhaité élargir les délais de réservation aux accueils de loisirs pour mieux accompagner les familles. Elle s'engage également pour l'école inclusive avec notamment l'ouverture d'une nouvelle classe ULIS.

Dans une démarche d'amélioration continue du service public, la Ville a fait évoluer les modalités de réservation des accueils de loisirs pour cette nouvelle année scolaire.

À la demande de Monsieur le Maire et après un travail de concertation et d'adaptation des calendriers, les délais de réservation pour les mercredis et les vacances scolaires sont désormais prolongés : les familles peuvent effectuer leurs réservations jusqu'à 15 jours avant le début de la période concernée.

Cette évolution permet d'offrir davantage de souplesse dans l'organisation du quotidien des parents, tout en conservant des repères déjà bien identifiés par les familles. Concrètement :

- Pour les mercredis, les réservations restent ouvertes pendant deux semaines dans la limite des places disponibles et avec la possibilité de s'inscrire sur liste d'attente ;
- Pour les vacances scolaires, les réservations sont possibles pendant trois semaines, sans limitation de places.

La Ville maintient également des dispositifs adaptés aux réalités des familles. Ainsi, les deux premiers mercredis de ce mois (2 et 9 septembre) sont accessibles sans réservation obligatoire.

Cette organisation spécifique permet d'accompagner les familles durant cette période de rentrée, alors que de nombreuses activités extrascolaires n'ont pas encore repris.



Activité ludique à l'accueil de loisirs Les Abeilles.

UNE ÉCOLE POUR TOUS

Environ 10 % des enfants scolarisés sont accueillis dans le cadre de l'école inclusive et sur le temps périscolaire, de la petite section jusqu'au CM2.

Une collaboration étroite entre les crèches municipales et le service Vie Scolaire a permis d'améliorer l'anticipation des besoins des enfants à particularité lors de leur entrée à l'école maternelle.

Lors de l'inscription, les parents ont la possibilité d'indiquer les besoins liés à une particularité médicale sur le portail Nois'e-familles loisirs ou de passer par le service Accueil, familles et scolarité qui proposera un rendez-vous avec la coordinatrice PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) / Inclusion de la Ville, qui joue un rôle crucial pour permettre un accueil dans les meilleures conditions sur les temps scolaire et périscolaire.

Celle-ci s'emploie à recenser tous les besoins d'aménagement en collaboration avec les directions d'écoles et d'accueils de loisirs, ainsi qu'avec les référents handicaps de l'Éducation nationale. L'objectif : assurer un accueil axé sur la cohérence éducative et bienveillant pour chaque enfant.

Pour aller encore plus loin, dès la rentrée, la Ville a obtenu l'ouverture d'une nouvelle classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) à l'école Simone-Veil, équipée de mobilier adapté, permettant d'accueillir une douzaine d'enfants. Ils bénéficieront d'un accompagnement spécifique sur le temps scolaire dispensé par un professeur des écoles ayant reçu une formation adaptée de l'Éducation nationale. Actuellement, Noisy compte huit classes ULIS. Une partie du budget 2026 alloué au mobilier scolaire a permis, en concertation avec l'Éducation nationale, d'améliorer les conditions d'accueil dans toutes les classes ULIS, témoignant ainsi de l'engagement de la Ville pour l'inclusion scolaire.



Initiatives

► BEAUTÉ

UN COUP DE CISEAUX, UN COUP DE NEUF !

Sara reprend un salon de coiffure avenue Médéric, et allie expertise, bien-être et produits éthiques pour une clientèle fidèle.

En avril dernier, Sara a repris les rênes d'un salon de coiffure avenue Médéric, rebaptisé L'Atelier S. Une aventure qui s'inscrit dans la continuité d'une carrière dédiée à la beauté et au bien-être, débutée en 2002 à seulement 16 ans. Après avoir exercé toute sa vie professionnelle à Noisy, puis un détour par Pontault-Combault, la coiffeuse est revenue aux Richardets, où sa clientèle, fidèle, l'a suivie sans hésiter.

Aujourd'hui, Sara gère son salon avec passion, accompagnée d'une apprentie. L'Atelier S se distingue par son approche personnalisée et son engagement pour des produits de qualité. La coiffeuse travaille notamment avec des marques reconnues comme Davines, une enseigne de soins capillaires éthiques et responsables, mais aussi Nature Eva et L'Oréal. Le salon n'est pas réservé aux femmes : une offre barber y est également proposée, pour une clientèle variée.

Pour Sara, la coiffure va bien au-delà de la simple prestation. « J'aime apporter du bien-être et de la confiance en soi à mes clients. Ici, on ne court pas après la montre », confie-t-elle. Les prestations proposées reflètent cette philosophie : soins capillaires sans ammoniaque, lissages à la kératine, soins Botox et bien d'autres services pour sublimer chaque chevelure.

i PRATIQUE

L'Atelier S - 118, avenue Médéric. Ouvert du mardi au samedi, de 9 h à 19 h en continu. Le mercredi de 9 h 30 à 19 h. Prise de rendez-vous sur **Planity ou par téléphone au 01 49 31 08 84.**



► CENTRE COMMERCIAL

LES ARCADES SE MÉTAMORPHOSENT

Noisy voit son centre commercial s'enrichir avec de nouvelles adresses gourmandes, ludiques et une offre mode élargie pour séduire tous les visiteurs.

Le centre commercial des Arcades continue de se réinventer pour offrir une expérience toujours plus complète à ses visiteurs. Trois nouvelles enseignes de restauration ont rejoint ses allées : Poulet Braisé, une chaîne spécialisée dans le « vrai » poulet à la braise, Crousty Crispy, devenu en peu de temps un incontournable des réseaux sociaux grâce à ses recettes croustillantes, Chikin Bang, qui apporte une touche d'originalité avec sa street-food coréenne. À découvrir prochainement : Brendy's Café, qui proposera une carte variée allant des petits-déjeuners aux burgers et milkshakes, Chopstix qui proposera une cuisine asiatique, Dunkin' qui proposera une pause gourmande avec ses célèbres donuts, cafés et boissons et encas salés et aussi Lunikko qui proposera une sélection de spécialités italiennes.



En juillet dernier, l'espace « La tête dans les nuages » a ouvert ses portes, offrant une nouvelle dimension expérientielle aux visiteurs. Cet espace de loisirs de 2 700 m² mêle jeux, animations et moments de partage, pour le plus grand plaisir des familles et des amis. Enfin, le centre commercial a également étendu l'enseigne Celio avec son nouveau concept Celio Men & Women, qui s'installe sur 900 m². Une occasion de découvrir une offre mode plus large et plus moderne.

Une ouverture 7j/7

Pour rappel, le centre commercial Les Arcades est désormais ouvert tous les jours de 10 h à 20 h, y compris le dimanche de 11 h à 19 h. Toutes les enseignes sont ouvertes, y compris l'hypermarché Carrefour qui étendra sa plage horaire.

ARTISANAT

LE MARCHÉ DES CRÉATEURS REVIENT

Créé par Sandrine et Pollenni de l'association La Bulle Artisane, le marché des créateurs rassemble une trentaine d'artisans diversifiés. La 4^e édition aura lieu les 3 et 4 octobre, dans le hall Jean-Marais de l'Espace Michel-Simon.

À l'instar du succès de la dernière édition, quelque 3 000 visiteurs sont attendus. Depuis 2023, Sandrine et Pollenni, respectivement créatrices de bijoux et d'accessoires textiles pour enfants et mamans, organisent le marché des créateurs mettant à l'honneur une trentaine d'artisans franciliens. Cette année, un quart d'entre eux sont Noiséens. Comme pour chaque édition, les deux amies s'assurent d'un renouvellement des artisans avec de nouveaux univers. « Les créateurs seront tous différents de ceux qui exposent en boutique, à la Bulle Artisane », appuie Pollenni.

Recettes d'ailleurs, vêtements upcyclés (créés à partir de tissus naturels, recyclés ou de seconde main), filage de verre, peintures, chapeaux, décorations à base de livres anciens, meubles en cartons... Les univers seront divers et variés. Et pour passer une agréable journée, deux foodtrucks seront présents dans l'Espace Michel-Simon, ainsi qu'un atelier de maquillage pour enfant et des ateliers créatifs (sur réservation à la Bulle Artisane, 3, rue du Docteur-Sureau).



PRATIQUE

Marché des créateurs, samedi 3 de 10 h à 19 h et dimanche 4 octobre de 10 h à 18 h, Espace Michel-Simon. Retrouvez Sandrine et Pollenni à la Bulle Artisane - 3, rue du Docteur-Sureau. Boutique ouverte du mardi au samedi, de 10 h à 19 h sans interruption.

BIEN-ÊTRE

UNE BULLE POUR LES FEMMES

Offrir une parenthèse de bien-être et de déconnexion à toutes les femmes : c'est l'ambition d'Aura Féminine, une nouvelle micro-entreprise noiséenne.

Créée par S. Gomis, Aura Féminine est née d'une envie simple : permettre aux femmes de prendre du temps pour elles. Salariée dans la décoration d'intérieur, l'entrepreneuse mûrit ce nouveau projet depuis 2023, inspirée par les retraites sensorielles qu'elle a déjà animées. Avec cette nouvelle activité, elle souhaite rendre ces instants de détente accessibles au plus grand nombre.

Une parenthèse sensorielle

Installée au Air Studio, avenue Émile-Cossonneau, Aura Féminine proposera, dans un premier temps, un à deux après-midi par mois entièrement dédiés au bien-être féminin. Au programme : séances de pilates, ateliers de sophrologie, massages et autres activités encadrées par des professionnelles. Ouvertes à toutes les



femmes, quels que soient leur âge ou leur parcours, ces rencontres se veulent avant tout conviviales et bienveillantes.

Pendant les temps de massage, les participantes pourront également échanger autour d'un verre et de quelques encas, pour prolonger cette parenthèse de détente. Une journée portes ouvertes est prévue début septembre afin de faire découvrir le concept et les intervenantes.



PRATIQUE

Aura Féminine au Air Studio - 30, avenue Émile-Cossonneau. Tarif : de 90 à 110 € l'après-midi. Inscriptions sur Instagram : @aura_feminine_a

► INTERMARCHÉ LES HALLES DES BORDS DE MARNE

UNE HALLE ALIMENTAIRE SUPPLÉMENTAIRE

Depuis le 1^{er} mai 2016, Anne et Bruno Bauduin sont les gérants indépendants de l'Intermarché des bords de Marne, situé dans le quartier de La Varenne. Dès leur arrivée, leur magasin, qui existe depuis 1983, a fait l'objet de gros travaux de rénovation. De 2020 à 2026, un projet d'agrandissement ambitieux a vu le jour avec le soutien de la Ville et de Bry-sur-Marne.



Les membres du Club Ville & Entreprises (CVEE), Anne et Bruno Bauduin, ont transformé le magasin en une halle alimentaire discount unique en Île-de-France. Ce projet a permis d'augmenter la superficie du magasin de 500 m², portant sa taille totale à 2 450 m². La halle propose une grande variété de produits locaux avec plus de 75 entreprises et petits producteurs d'Île-de-France, faisant ainsi office d'ambassadeurs du terroir.

Une offre riche et diversifiée

La nouvelle halle alimentaire se distingue par sa grande zone de marché, accueillant des artisans de métier 100 % français comme des primeurs, poissonniers, bouchers, fromagers et charcutiers. Les clients peuvent également profiter d'un laboratoire d'emballage qui prolonge la durée de conservation des produits jusqu'à neuf jours ainsi que d'une cuisine où un chef propose des plats du monde entier, y compris des recettes traditionnelles du terroir français réalisées sur place. Pour améliorer l'expérience des clients, le nombre de caisses a été porté de neuf à 18 et les allées ont été élargies pour une circulation plus fluide.

Un élan familial et local

Ce magasin est profondément marqué par des valeurs familiales, soutenu par un personnel impliqué et dévoué dont Benoît Richard, directeur du magasin, Chrystelle Antoine, directrice adjointe, et Fernanda, cheffe de caisse depuis 1985. Ce commerce indépendant est également un acteur clé dans l'animation du quartier, rayonnant sur les zones environnantes comme les Rives-Charmanthes ou les Bas-Heurts.

Des produits durables

Le magasin ne se contente pas d'être un lieu de commerce : il abrite également des ruches sur son toit, produisant son propre miel. Il développe également sa gamme de produits des Halles des bords de Marne, sélectionnant avec soin café, bière, cidre et jus de pommes. Un projet de serre pour la culture d'herbes aromatiques est en cours, témoignant de l'engagement des Bauduin pour une alimentation durable et de qualité.

En parallèle, des panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit et des récupérateurs d'eau de pluie ajoutés, soulignant l'engagement écologique du magasin. Tous les travaux ont été réalisés avec des entreprises locales, dont J.Air Froid basée dans la zone industrielle des Richardets.

► En chiffres



27 000
PRODUITS RÉFÉRENCÉS



60
SALARIÉS

► Save the date

Le magasin propose lundi 7 septembre, à partir de 20 h, une soirée « Foire aux vins » en présence de vignerons. Une belle occasion de découvrir et déguster des vins de qualité, tout en soutenant les producteurs français.

SPORT

DES SECTIONS DE HANDISPORT ADAPTÉ DÈS LA RENTRÉE 2026

À partir de septembre 2026, le Noisy-le-Grand Running Club (NRC) et le GANG (Groupe athlétique de Noisy-le-Grand) franchissent une nouvelle étape en ouvrant chacun une section dédiée au Handisport adapté. Une initiative inclusive pour permettre à tous de pratiquer une activité physique, quel que soit le handicap.



Le NRC a présenté sa nouvelle section lors d'une journée initiation le 13 juin.

Le NRC, créé en juillet 2024, continue de se développer avec une ambition forte : rendre le sport accessible à tous. Après le succès de ses deux sections existantes — la course à pied (130 licenciés) et l'athlé-santé (40 licenciés) — le club lance une troisième section dédiée au Handisport adapté pour la saison 2026-2027. Ce projet s'inscrit pleinement dans la démarche d'inclusion et de solidarité de la ville.

Cette nouvelle section s'adressera aux personnes porteuses d'un handicap, moteur, sensoriel ou psychique, dès l'âge de 16 ans. L'objectif ? « Leur offrir une pratique sportive adaptée, favorisant l'autonomie, la confiance en soi et le bien-être », explique Yassin Mahboub, coach sportif du club et référent de la section.

Une approche sur mesure pour chaque athlète

Pour garantir une prise en charge optimale, le NRC a travaillé avec des acteurs spécialisés : la Fédération Française de Handisport (FFH) et la Fédération Française de sport adapté (FFSA). Le club s'était également rapproché des associations locales en lien avec le handicap, des IME (Instituts Médico-Éducatifs), des EAM (Établissements d'Accueil Médicalisé) et des foyers concernés.

À la rentrée, un encadrant sera dédié pour six à dix athlètes et les éducateurs ou accompagnants des sportifs seront présents à chaque séance, selon le handicap des athlètes.

Le GANG grandit

Le club historique, fort de ses 491 adhérents en 2026, propose les pratiques de la course, du saut, des lancers et du running. En ouvrant les sections handi-athlé et athlétisme adapté après deux ans de projet, son objectif est simple : offrir à chacun un cadre adapté pour courir,

partager et progresser, quel que soit son handicap. Le GANG prévoit des groupes dédiés, encadrés par l'éducatrice Alexiane Cocqueret, doctorante diplômée APA et assistée par cinq entraîneurs du club, mais aussi une intégration dans les sections du club lorsque cela est possible, après évaluation. Une quinzaine d'athlètes, âgés de 6 à 32 ans, sont d'ores et déjà inscrits dans cette section.

Ici, bienvenue à tous ceux qui veulent vivre l'athlétisme autrement. Comme Ethan, 16 ans, champion de France du 100 m adapté, qui parle d'une section « protégée » dans laquelle il se sent bien. Il en va de même pour Jonathan, 33 ans, spécialiste du 5 et 10 km adapté ou encore pour Ofélia, championne régionale de triathlon U13 en catégorie T36 (troubles de la coordination), qui participera à son premier championnat de France à l'automne.

Le GANG, qui travaille avec cinq organismes spécialisés dans les handicaps physiques ou psychiques, dont trois basés à Noisy, grandit, et avec cette nouvelle section, devient encore un peu plus le club de toutes les envies, de tous les parcours et de toutes les réussites.



PRATIQUE

NRC : noisyrunningclub.com ou contact@noisyrunningclub
 GANG : ganoisy93.com ou ganoisy93@gmail.com



Licenciée au GANG, Ofélia participera à son 1^{er} championnat de France de triathlon en catégorie T36 à l'automne.

► ESCRIME

LE CENG INNOVE AVEC LE SABRE LASER

À la rentrée, le Cercle d'Escrime de Noisy-le-Grand ouvre une nouvelle ligne d'attaque en proposant le sabre laser, une discipline ludique et spectaculaire reconnue par la Fédération française d'escrime. Venez découvrir un club familial, où tradition et modernité se mêlent pour séduire tous les publics.



Fondé en 1992 par Sylvie Zini, le Cercle d'Escrime de Noisy-le-Grand (CENG) est aujourd'hui présidé par son mari, Roland Zini. Ce club, fort de 80 licenciés âgés de 6 à 79 ans, s'illustre par son dynamisme et son ouverture à toutes les générations. Les entraînements ont lieu les lundis et jeudis au gymnase du Champy, où se côtoient deux disciplines : le sabre sportif et l'escrime médiévale (AMHE), cette dernière réservée aux adultes. L'AMHE, pratiquée depuis une dizaine d'années au CENG, recrée les combats du Moyen Âge à partir d'écrits historiques, avec des armes et armures d'époque.

Le club brille aussi par ses performances : plusieurs athlètes participent régulièrement à des compétitions régionales, nationales et internationales avec plusieurs podiums à la clé. Une tradition d'excellence qui se perpétue, tout en accueillant les débutants avec bienveillance.

De nouveaux maîtres Jedi ?

Ce mois-ci, le CENG franchit une nouvelle étape en intégrant le

sabre laser à son offre. Cette discipline, reconnue par la Fédération française d'escrime depuis 2019, a séduit Aline Zini, qui a organisé un spectacle de fin d'année dans le cadre de sa formation de maître d'armes. Le sabre laser, très encadré, se distingue par des règles spécifiques : déplacements à 360°, obligation d'armer au début du combat, etc. Dès la rentrée, le club proposera une heure de sabre laser par semaine, à la suite du cours de sabre classique (30 minutes par séance). Accessible dès 11 ans, cette activité sera incluse dans la cotisation annuelle, sans supplément de prix.

Pour les 11-14 ans, des cours de sabre laser chorégraphiés seront dispensés, tandis que les ados et adultes auront le choix entre le sabre laser chorégraphié ou le combat sportif. Une semaine d'essai gratuite sera organisée du 7 au 14 septembre, avec une rentrée officielle prévue le lundi 14 septembre.

Le CENG sera présent au forum des associations le 5 septembre (avenue Aristide-Briand, Espace Michel-Simon et rue du Marché) pour faire découvrir cette nouvelle discipline, déjà mise en avant lors du spectacle de fin de saison le 18 juin dernier.

PRATIQUE

Tarifs annuels : 210 € pour les 6-10 ans, 330 € pour les 11-14 ans, 360 € pour les ados et adultes, et 120 € pour l'escrime médiévale. La cotisation inclut la licence et le prêt de matériel (réduction possible si vous possédez déjà votre équipement). Renseignements sur escrimenoisy.fr

TALENT

BOU, L'ÉTOILE MONTANTE

À seulement 28 ans, BOU, de son vrai nom Paloma Rivière, a conquis le cœur des Noiséens en remportant la Scène Tremplin 2026. Portrait d'une artiste au parcours inspirant, entre résilience, passion et réinvention.

BOU a toujours eu la musique dans la peau. Pourtant, son histoire aurait pu être toute autre. Issue d'une famille de sportifs, elle a pratiqué le tennis pendant dix ans, avant qu'une blessure à 14 ans ne la force à abandonner. C'est à ce moment-là qu'elle se tourne vers sa première passion : l'écriture et la composition. « *J'avais beaucoup de colère en moi à cette époque, et jusqu'à très tard, j'avais envie de la crier au monde entier* », confie la Noiséenne. Une rage qui trouvera son exutoire dans le rap et le slam, des genres qui lui permettent d'exprimer sans filtre ce qu'elle porte en elle.

À 15 ans, elle ose sa première scène ouverte, le cœur battant. Malgré le stress, elle cartonne et dépasse sa timidité pour révéler son talent. Les stages de création musicale, les cours au conservatoire de Noisy-le-Sec et les rencontres décisives s'enchaînent. Parmi elles, celle avec les frères artistes DiDi et Sam Beni, qu'elle considère comme ses grands frères. « *Ils m'ont toujours poussée dans mes retranchements et ont toujours cru en moi* », souligne l'artiste, reconnaissante envers cet entourage qui a été son plus grand atout.

Une renaissance artistique au Portugal

De 2018 à 2021, elle crée son label musical où elle accompagne et manage des artistes. Mais, lasse de la routine, BOU quitte la France pour le Portugal, où elle envisage même d'abandonner la musique. Mais DIDI la relance : « *La vérité, c'est que j'avais déjà décidé d'arrêter, mais je n'osais pas le lui dire. Donc je me suis remise dedans, à la base pour lui faire plaisir... Mais je me suis*



totalelement replongée dedans, dans un tout autre style. » Fini le rap conscient, place à une direction artistique plus apaisée, mêlant R'n'B, hip-hop et soul. Elle pose ensuite ses valises à Barcelone, où elle lance son podcast « Love, faith, resilience », un espace pour partager ses réflexions et son parcours.

Le 30 mai dernier, BOU remporte la Scène Tremplin, une consécration qui lui ouvre les portes de la Fête de la musique. En prime : un coaching vocal, un coaching scénique, une représentation au Noisy Music Live et une séance d'enregistrement aux Hautes Sphères, le studio noiséen.

C'est là qu'elle finalise *Young love*, un titre écrit en 2018 sur les amours de jeunesse, sorti cet été. « *Chaque chanson représente un moment de ma vie* », explique-t-elle, tandis qu'elle continue de publier des freestyles sur Instagram. Ses rêves ? « *Faire un tapis rouge, être en première page d'un grand magazine, et pourquoi pas tourner dans un film ou une série.* » Avec son talent et sa détermination, BOU a toutes les cartes en main pour y parvenir.

PRATIQUE

Retrouvez l'actualité de BOU sur sa page Instagram [@ucancallmebou](#) ou sur [lovefaithresilience.com](#)

Projet Citoyen / Majorité municipale

Canicule : Anticiper

Cinq canicules en 3 mois ont frappé notre pays, et notre ville n'a pas fait exception. Au-delà des mesures d'urgence prises dans les écoles, les crèches et auprès des plus fragiles, **il est urgent d'adapter Noisy au changement climatique**.

Ces épisodes vont se multiplier, plus longs et plus intenses. **Notre adaptation doit s'accélérer** : rénover les bâtiments, déminéraliser les espaces bétonnés, créer des lieux rafraîchis, végétaliser pour multiplier les îlots de fraîcheur. Il nous faudra réduire nos émissions, en **favorisant la sobriété, le**

réemploi et les énergies renouvelables. Préparer l'avenir, c'est faire aujourd'hui les choix qui rendront notre ville plus vivable demain.

Groupe Projet Citoyen
contact@projet-citoyen.fr

Noisy Avenir

Un Grand Bravo aux différents services de la ville qui ont réussi **le challenge que nous avons lancé** de revaloriser les Gobelins pour recevoir les élèves de l'école des Richardets pendant sa rénovation.
MAIS - : pour rompre les suspicions sur l'accès au logement social, B. Marsigny avait

mis en place une pré-commission afin de proposer des candidats aux bailleurs sociaux, seuls décideurs. Cela a fonctionné pendant six ans mais depuis avril seulement deux séances plénières et exclusion du conseil citoyen. Qui propose les candidats ?

Les élus de la majorité n'étant pas disponibles, nous en sommes à voter par mail, exit les échanges nécessaires avec les services et **la confidentialité n'est pas respectée par certains élus**.

GROUPE NOISY AVENIR

À Noisy, #Respirons !

Vincent Marsigny ou Brigitte Monnier ?

Vous avez voté Mme Marsigny et vous êtes déçus, rassurez-vous **M. Monnier ne changera rien, pas même le budget de Mme Marsigny**.

Contrairement aux maires des villes qui ont changé de majorité, **M. Monnier n'a pas proposé de budget rectificatif et va**

appliquer le budget de Mme Marsigny. Pas de changement de politique en perspective donc.

Ce début de mandat est aussi celui **des promesses non tenues** : après avoir expliqué que **la vente du gymnase** du Cossec était illégale et qu'il allait l'annuler, M. Monnier

annonce qu'il voulait le racheter. **La vente n'était donc pas illégale**. Mensonge ? Incompétence ?

Bonne rentrée à tous.

R. BARRIERA, J. BONNET, E. CONSTANT, É. MANFREDI, C. SIMON
anoisyrespirons@gmail.com

Noisy, une histoire partagée

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Nous souhaitons une excellente rentrée à tous les enfants, aux familles et à l'ensemble du personnel éducatif qui les accompagne au quotidien.

C'est aussi l'occasion de réaffirmer notre attachement aux services publics de proximité.

La fermeture de classes et du bureau de poste des Richardets nous concerne tous.

Nous disons non au démantèlement des services publics de proximité, essentiels à la vie de nos quartiers et demandons leur maintien.

Ensemble restons mobilisés !

Une pétition est en ligne : <https://www.change.org/p/non-à-la-fermeture-de-la-poste-des-richardets>

K. THIAM, N. MARTINS, A-L. TARDIEU, F. SCRÈVE
contact@nuhp.com

Non-inscrit

Une rentrée sereine pour nos enfants

À l'heure où les petits Noiséens reprennent le chemin de l'école, nous formons un vœu simple : que cette rentrée soit placée sous le signe de la **sérénité**. Des **écoles rénovées**, des classes **moins chargées**, une pause

méridienne et des centres de loisirs **mieux encadrés** : voilà ce que les familles attendent. Les **promesses** de campagne de M. Monnier doivent désormais se transformer en **actions concrètes**. Fidèles à nos engagements, nous resterons particulièrement **vigilants** sur le

bien-être et la sécurité des **enfants**, à l'école comme sur le temps périscolaire. Bonne rentrée à toutes et à tous !

J. ZRIHEN
et les Engagés pour Noisy

Non-inscrit

La rentrée, le climat et le pouvoir d'agir

En cette rentrée, nous restons vigilants quant à la préparation des établissements : préparation des classes, propreté, personnel et sécurité. Nous suivons aussi de près le projet des Gobelins et son impact sur les enfants et leurs parents.

Face au dérèglement climatique, Noisy doit anticiper les pics extrêmes et instaurer une vraie politique de climatisation communale pour protéger les enfants, les plus fragiles et les Noiséens. Ce projet est très attendu. Enfin, donnons des responsabilités aux habitants : les Conseils de Quartier doivent

pouvoir décider des projets et gérer leur budget. Écouter, c'est bien. Permettre d'agir, c'est mieux.

A. PIROLLI
Noisy, Territoires Citoyens

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 6 septembre

Selas Pharmacie des Arcades

Centre com. des Arcades - Niveau 2
01 43 05 13 83

Pharmacie centre com. Mont d'Est

Centre com. des Arcades - local 139
01 43 04 70 60

Dimanche 13 septembre

Selas Pharmacie des Arcades

Centre com. des Arcades - Niveau 2
01 43 05 13 83

Pharmacie de la Mairie

218, rue Pierre-Brossolette
01 43 03 31 30

Dimanche 20 septembre

Selas Pharmacie des Arcades

Centre com. des Arcades - Niveau 2
01 43 05 13 83

Pharmacie de la Malnoue

69, rue de la Malnoue
01 43 05 20 24

Dimanche 27 septembre

Selas Pharmacie des Arcades

Centre com. des Arcades - Niveau 2
01 43 05 13 83

Pharmacie centre com. Mont d'Est

Centre com. des Arcades - local 139
01 43 04 70 60

Dimanche 4 octobre

Selas Pharmacie des Arcades

Centre com. des Arcades - Niveau 2
01 43 05 13 83

Pharmacie de la Mairie

218, rue Pierre-Brossolette
01 43 03 31 30

Dimanche 11 octobre

Selas Pharmacie des Arcades

Centre com. des Arcades - Niveau 2
01 43 05 13 83

Pharmacie de la Malnoue

69, rue de la Malnoue
01 43 05 20 24

Pharmacie centre commercial

Mont d'Est

Centre com. des Arcades - local 139
01 43 04 70 60

Information sous réserve de changement de dernière minute. Il est recommandé d'appeler avant tout déplacement. Retrouvez plus de pharmacies de garde sur : monpharmacien-idf.fr

MAIRIE

01 45 92 75 75

MÉDECIN DE GARDE

15

POLICE SECOURS

17

POLICE MUNICIPALE

01 45 92 58 58

72, boulevard Paul-Pambrun
93160 Noisy-le-Grand

COMMISSARIAT DE POLICE

01 55 85 80 00

1 bis, avenue Émile-Cossonneau
93160 Noisy-le-Grand

POMPIERS

18 ou 01 43 04 20 18

1/5, avenue Médéric
93160 Noisy-le-Grand

CENTRE ANTIPOISON

01 40 05 48 48

HÔPITAL PRIVÉ

DE MARNE-LA-VALLÉE

01 49 14 80 00

33, rue Léon-Menu
94360 Bry-sur-Marne

HÔPITAL SAINT-CAMILLE

01 49 83 10 10

2, rue des Pères-Camilliens
94360 Bry-sur-Marne

HÔPITAL DE MONTFERMEIL

01 41 70 80 00

10, rue du Général-Leclerc
93370 Montfermeil

TAXIS

Fayçal Ben Hammoud

06 51 09 04 74

Frédéric Goffard

06 07 03 81 24

Zohra Guenineche

06 07 43 13 76

Patricia Jouan

06 07 61 18 96 / 01 49 31 01 37

Maurice Jumeille

06 71 46 74 36

Samir Kasmi

06 08 30 45 45

Guillaume Mouchard

06 37 27 44 38

Dany Vavelin

06 81 84 55 17

GRAND PARIS GRAND EST

Assainissement, gestion des déchets, développement économique

11, boulevard du Mont d'Est

01 41 70 39 10

grandparisgrandest.fr

contact@grandparisgrandest.fr

ÉTAT CIVIL

La publication, dans le magazine, d'informations relatives à l'état civil des personnes n'est pas automatique et ne se fait que sur demande expresse des intéressés ou des familles auprès du service Action à la population.

NAISSANCES

Ahmed RAKHI (2 juin)
Helikia DOMOND (2 juin)
Aïcha DIALLO (3 juin)
Charlie EDI LOUIS (5 juin)
Zayd EL MOUDEN (5 juin)
Mia CASTILLO GONZALEZ (6 juin)
Zaynab DEMBELE (8 juin)
Janurio-Junior MANÉ (9 juin)
Ilyan GUELMAMI (11 juin)
Kaÿden, Anaël MARIVAT LAMBOURDIÈRE (12 juin)
Leen BENDALI (13 juin)
Mayssane BENDALI (13 juin)
Romane GRAJA LAMY (14 juin)
Seydina GUEYE (14 juin)
Nao LAJNEF (15 juin)
Lyna ZAABI (16 juin)
Youssef SOUSSI (16 juin)
Anaëlle LUKUNGA NYANGWILA (16 juin)
Amélie AZZOUZ (17 juin)
Linaya SAIDI (20 juin)
Ethan HEBET (21 juin)
Kenan KPONOU (22 juin)
Alba PORTELA MARTINS (24 juin)
Louis ARNAUD DUBOIS (25 juin)
Jason NGUYEN (26 juin)
Eden JORGE (27 juin)
Anastasia SEGUINIOL (27 juin)

Aycha ANIBA (28 juin)
Victor HARMENIL (28 juin)
Khennan IBRAHIM (29 juin)
Malo VILLIERS-MARC LAROCHE (30 juin)
Lior BELLUT (2 juillet)
Moussa HAROUN HAMID (2 juillet)
Léo STIÉVENARD (3 juillet)
Alice BAETA CARVALHO (4 juillet)
Asiyah OLLONI (5 juillet)
Sasha ROUSSEAU BENDJEBBOUR (7 juillet)
Julia SIMARD (8 juillet)
Aïko GRAND-SALANGROS ADJIBI (8 juillet)
Yapo ADOPO (9 juillet)
Nara MICHELESI DONG (11 juillet)
Ossaid BESSAFI (11 juillet)
Amayah CELESTE HAINTI (11 juillet)
Sylvie DOUMBIA (12 juillet)
Noah MBOMA (12 juillet)
Juno ANTUNEZ POCHON (12 juillet)
Apolline DUMOUILLA (13 juillet)
Massyl MANSOURI (13 juillet)
Ézékiel TO-SAH-BE-NZA (13 juillet)
Marius BEAUMARD VATTAN (13 juillet)
Alma SOUILMI (14 juillet)

MARIAGES

Georges MACHADO et Véronique BLOYET (6 juin)
Alec DEGBEGNI et Gloria AHOUANMENOU (6 juin)

Jonathan BONGEOT-MINET et Morgane MEUNIER (6 juin)
Bastien GUERRO et Flossy MARCHESE (12 juin)
Nonor MALOUM et Nabila CHERIFI (13 juin)
Flavien DA SILVA et Laura GILLERY (13 juin)
Jessy BERNIER et Agathe BOGDAN (13 juin)
Mehdy BENGHANEM et Marie BOULORD (13 juin)
Alexis ROMERO et Alexandra LE CAER (13 juin)
Rayan KHEMIRI et Neylla ABAIR (19 juin)
Geoffrey GISSIEN et Miruna CHIRA (20 juin)
Liam DEMUYNCK et Saira-Adalie DAWOOD (26 juin)
Emilien DE COSTER et Joëlle BARTHELEMIÉ (26 juin)
Eddie BONALDI et Kéthura MOLONGO (27 juin)
Matthis GOUTALIER et Katia SETBEL (27 juin)
Rodney MAKIZA et Solange MENDES SILVA (27 juin)
Jordan SARAZIN et Adeline DAVID (27 juin)
Sameerkhan ABDOL et Bibi DUSMAHOMUD (4 juillet)
Roland ASSINDJO CHIADON et Armelle SANDJONG NKWUFUTH (4 juillet)
Stéphane PETIT et Ratchanee KLUMKRA (6 juillet)
Mohammed DABTI et Nassira CHADID (11 juillet)
Sofiane MORIN et Selma MAHDJOUB (11 juillet)
Téo PAREDONES et Chahd AL KAFAYJ (11 juillet)
Luciano BELGUENDOUZ et Cindy SCHOTT (13 juillet)

DÉCÈS

Jean-Pierre KIEZER (10 juin)
Philippe PALAGONIA (14 juin)

ENGAGEZ-VOUS

POUR
VOTRE
VILLE



CONSEIL DES JEUNES

CONSEIL DES SAGES

CONSEIL DE QUARTIER



**CANDIDATEZ
AVANT
LE 10 OCTOBRE**



PLUS D'INFOS
NOISYLEGRAND.FR



Noisy-le-Grand